



Du mardi 4 au
dimanche 9 juillet



Critères de sélection Natation Course 2023



XXXXVIV^e Championnats d'Europe Juniors

Belgrade (SRB)

AVENANT RÉGLEMENTAIRE

1. Année d'âge

Filles 18 ans, nées en 2005.

2. Préambule

Suite aux modifications des catégories filles par AQUA et la LEN, les filles 18 ans sont réintégrées dans la catégorie euro-juniors.

Pour nos meilleurs éléments de cette année d'âge, qui peuvent envisager une qualification aux championnats du monde de Fukuoka, une participation impromptue aux championnats de France juniors pose un problème de planification.

Le positionnement des championnats de France Elite, à peine 16 jours avant les championnats d'Europe juniors ne nous permet pas d'utiliser ceux-ci comme LA compétition de sélection principale pour l'ensemble de notre sélection (délais d'engagement LEN, sélection des entraîneurs, organisation déplacement, etc.).

3. Ciblage des nageuses éligibles au complément de sélection

Au regard du **point 1**, les **nageuses classées dans le TOP 5** aux épreuves des championnats d'Europe juniors 2022 à Bucarest sont éligibles au complément de sélection régit par le **point 5**.

4. Compétition de sélection

Les championnats de France Elite, à Rennes, du 11 au 16 juin.

5. Règles de sélection

50 nage libre	26.00
100 nage libre	56.34
200 nage libre	2:02.19
400 nage libre	4:16.52
800 nage libre	8:43.58
1500 nage libre	16:53.50
50 dos	28.78
100 dos	1:03.02
200 dos	2:15.37
50 brasse	31.81
100 brasse	1:10.53
200 brasse	2:31.34
50 papillon	27.19
100 papillon	1:01.12
200 papillon	2:14.46
200 4 nages	2:18.29
400 4 nages	4:51.60

5.1 Les nageuses sélectionnées aux championnats du monde de Fukuoka ne seront pas proposées à la sélection.

5.2 Au regard des **points 3 et 5.1**, seront proposées à la sélection, **dans la limite des places vacantes à l'issue des championnats de France Juniors, pour chaque épreuve, les nageuses qui auront réalisé en finale***, le temps de qualification du tableau ci-contre lors de la compétition référencée au **point 4**.

5.3 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

* classement au temps sur les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs lorsque le programme les propose sur ce format.

